

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [christel rivest](#)

<https://www.cadre21.org/membres/b1271fc7fa9a77d7d3c8c2b8>

Date d'obtention : 2024-10-02 15:42:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, nous devons prendre la version de la personne ou les personnes qui signale la situation et ensuite la victime.

Ensuite, nous évaluons la situation en posant des questions neutres et en remplissant la grille d'évaluation.

Ensuite, on vérifie les informations auprès des personnes impliquées ou pouvant être impliquées de façon individuelle.

Suite à notre collecte d'informations, nous déterminons si nous poursuivons l'intervention en rencontrant l'instigateur ou si nous référons tout de suite à la police afin de les laisser faire leur travail.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que selon la cas, nous devons intervenir en suivant les étapes et en ayant toutes les informations pour bien suivre les étapes.

Je retiens qu'il peut y avoir plusieurs scénarios possibles et que nous devons faire notre bout de l'intervention lorsque c'est possible pour ensuite transmettre toutes nos informations à la police ou laisser la police faire leur bout de l'intervention au besoin selon le cas.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Toutes les étapes peuvent être délicates mais je crois que pour moi, se serait la rencontre avec l'instigateur puisque je devrais ne pas passer d'étapes et être vigoureuse dans mon intervention. N'étant pas formé comme une policière et arrivant du milieu primaire, je dois me mettre à niveau afin de bien faire les choses.